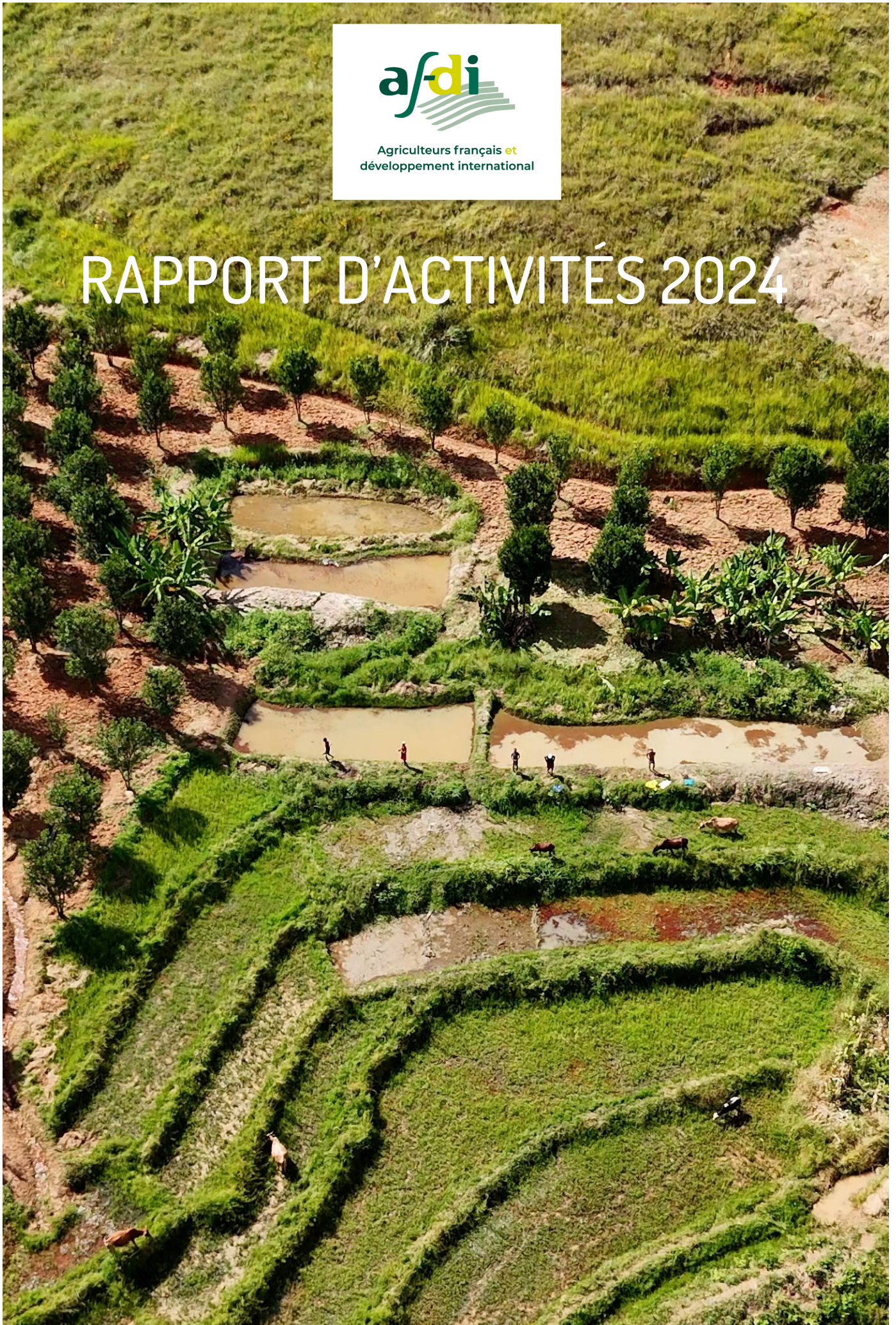




Agriculteurs français et
développement international

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

P. 18

S'ENGAGER
STRATEGIQUEMENT AVEC
LES ORGANISATIONS
PAYSANNES

P. 29

FAVORISER L'ENGAGEMENT
DES ACTEURS DE
L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT

P. 34

ANIMER ET
DEVELOPPER
UN RESEAU

4	Éditos
6	Afdi en bref
8	Le réseau Afdi
9	Les organisations paysannes partenaires
12	Zoom
14	Dossiers thématiques

ACTIVITÉS 2024

18	S'engager stratégiquement avec les organisations paysannes
20	Services et passerelles économiques
23	Foncier et ressources naturelles
24	Influence des politiques publiques

25	Investissement dans les jeunes rurales
27	Numérique et innovations
28	Renforcement organisationnel
29	Favoriser l'engagement des acteurs de l'agriculture et du développement
30	Plaidoyer, influence et mobilisation des acteurs
32	Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)
34	Animer et développer un réseau

38	Les équipes Afdi
42	Afdi en chiffres
47	Remerciements

ÉDITOS

Regards croisés

Préserver les fondements, nourrir des ambitions

« Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres. »

Antonio Gramsci décrivait ainsi le monde des années 20... des années 1920. Un siècle plus tard, cette analyse n'a rien perdu de sa puissance, de sa pertinence. De renoncements en velléités, de coups de menton en coups de massue, l'époque est à l'affrontement politique, climatique, économique, religieux, culturel, sexiste. Nous ne savons plus qui sont nos partenaires, nos rivaux, nos amis, nos détracteurs. Même une boussole n'y retrouverait pas son Nord... et son Sud.

Dans ce maelström détonant, propice à une radicalité de choix et de décisions unilatérales, qui soumet à rude épreuve les plus solides fondements de nos organisations démocratiques, regarder loin, privilégier le temps long, s'appuyer sur des faits et des éléments probants, mobiliser le collectif et porter une ambition deviennent un exercice courageux qui ne laisse aucune place à l'improvisation et à la nostalgie. De plus, les défis majeurs auxquels sont confrontées les agricultures les plus précaires sont exacerbés par cette nouvelle donne planétaire : le changement climatique, l'accès limité aux financements et infrastructures, l'insécurité alimentaire, la concurrence et l'accès aux marchés.

C'est dans cet improbable contexte que le réseau Afdi, pour réfléchir et travailler à son nouveau rapport d'orientation 2025 – 2035, s'est appuyé sur l'un des éléments du processus d'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement : la **Théorie du Changement**. Conçue pour répondre à des défis complexes et enracinés dans le mode de fonctionnement d'une organisation, cette méthode, basée sur des analyses solides et des consultations avec les principales parties prenantes, construit le fil conducteur de changements à venir. Afdi a une histoire, aujourd'hui vieille de 50 ans, qui a bâti les fondements de son organisation et de sa structuration, en l'occurrence son Réseau. C'est une force, une originalité, un atout, une reconnaissance, que dis-je, une évidence. Et dans le même temps, en lisant Alexis de Tocqueville qui écrivait :

« En temps de changement, le passé ne peut éclairer ni le présent ni le futur parce que l'esprit erre encore dans l'obscurité. »

Prenons garde à ne pas le sanctuariser car ce serait mésestimer la responsabilité qui nous incombe. Il ne s'agit pas de devoir choisir entre un passé trop souvent idéalisé et un avenir certainement incertain mais de déterminer les principes directeurs d'une dynamique d'évolution qui devra donner à Afdi les moyens d'agir, agir à l'affirmation d'un monde paysan qui nourrit et qui préserve.



Alain Herbinet,
Secrétaire général d'Afdi

Qui pour nourrir nos communautés demain ?

Une jeunesse agricole en action à Darnon



Madoué Joanita Dorcas Akouette, Responsable genre au Conseil d'administration du Collège des Jeunes Agriculteurs du Bénin (CJA-Bénin) et Responsable adjointe chargée des affaires économiques au Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (FéNaFAB)

Je suis jeune exploitante agricole à Darnon, un village situé dans la commune de N'Dali, dans le nord du Bénin. Avec ma famille, nous pratiquons une agriculture diversifiée : cultures céréalières (maïs, riz, soja, sorgho), élevage (porcs, volailles), maraîchage. Ce métier est plus qu'une passion, il nourrit notre communauté chaque jour. Malgré les nombreux défis, nous restons debout, déterminés à faire de l'agriculture une fierté.

S'unir pour défendre nos droits et assurer la relève agricole

Pour défendre nos droits et valoriser notre métier, j'ai rejoint plusieurs organisations professionnelles agricoles comme l'Association nationale des aviculteurs du Bénin (ANAB), l'Association nationale des éleveurs de porcs (ANEP), la Fédération nationale des femmes agricultrices du Bénin (FeNaFAB) et le Collège des jeunes agriculteurs (CJA). Toutes sont membres de la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA), un espace de plaidoyer commun.

Depuis 2024, le partenariat entre le CJA et Afdi s'est renforcé grâce au projet « Services et plaidoyer des organisations paysannes » (SEPOP). Quatre modules de formation ont permis de renforcer nos capacités, encourager la prise de parole et mieux défendre les intérêts des jeunes agriculteurs.

Une mission ESCI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) en France : un pont entre deux jeunes

J'ai eu la chance de participer à une mission ESCI en France. J'y ai rencontré des jeunes en formation agricole ou Générale, des universitaires, des syndicalistes agricoles, des bénévoles Afdi, des membres des Jeunes Agriculteurs (JA) de France. Ce fut un moment d'échange riche et sincère. Malgré des contextes très différents, nous partageons les mêmes défis comme l'accès aux ressources de production durables, au foncier et à un financement adapté, la reconnaissance sociale du métier ou encore le changement climatique...

Former pour transmettre et inspirer

Chez nous, à Darnon, nous ouvrons nos portes à des jeunes stagiaires en immersion. Nous partageons notre expérience, notre passion pour la terre, nos savoir-faire traditionnels et innovants. Oui, notre métier est exigeant. Mais il est noble, utile et porteur de sens. Et pourtant, de nombreux jeunes hésitent à s'engager dans l'agriculture. Beaucoup abandonnent. D'autres n'y voient pas d'avenir. C'est une réalité qui nous inquiète.

Et si nous ne faisons rien... qui nourrira nos communautés demain ? C'est cette question qui guide mon engagement. Pour montrer aux jeunes que l'agriculture peut être un secteur prometteur, un choix de vie et un métier d'avenir, s'ils sont accompagnés, formés, écoutés. Chaque jeune convaincu, chaque ferme qui perdure, chaque savoir transmis, sont déjà une victoire.

« Ensemble, continuons à bâtir une agriculture plus juste, plus jeune, plus durable. Parce que la jeunesse agricole d'aujourd'hui, c'est la sécurité et la souveraineté alimentaire de demain. »

AFDI EN BREF

Association de solidarité internationale, Afdi soutient les agriculteurs familiaux dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Nos missions

Ancrée dans le territoire français, avec un fonctionnement en réseau composé de 11 associations régionales et d'une association nationale, Afdi poursuit trois missions complémentaires et indissociables :

S'ENGAGER
en faveur des
agricultures familiales

Afdi met des compétences et des moyens à disposition des organisations paysannes partenaires dans les pays du Sud afin de les accompagner dans la construction de leurs argumentaires politiques et la mise en place de dialogues avec les Etats, sociétés civiles et organisations internationales.

SOUTENIR
les initiatives des OP
partenaires des pays du
Sud

En coopérant exclusivement avec des organisations créées et gérées par des paysans, Afdi favorise leur renforcement institutionnel et organisationnel et le développement de l'ensemble des services agricoles adaptés aux besoins de leurs membres.

SENSIBILISER
les professionnels du
monde agricole à la
solidarité

Afdi sensibilise le monde agricole et rural français au rôle primordial de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire. Elle interpelle les organisations professionnelles agricoles françaises sur les liens entre ces agricultures à travers le monde, et les mobilise pour qu'elles s'engagent dans des actions de coopération internationale.



Fondée sur l'identité commune du métier de paysan, Afdi s'appuie sur les échanges entre pairs et les partenariats durables entre les mondes agricoles français et du Sud.



Nos valeurs

CITOYENNETÉ

Au regard de son rôle en matière de gestion des ressources alimentaires et naturelles, l'agriculture tient une place importante et particulière au sein de la société. Afdi favorise une approche contribuant à l'appropriation citoyenne des enjeux mondiaux de l'agriculture.

SOLIDARITÉ

L'action d'Afdi est construite autour d'un métier commun. Afdi crée une solidarité entre les paysans (agriculteurs, cadres, techniciens) grâce au partage d'expériences, de moyens et de valeurs.

RÉCIPROCITÉ

En basant son action sur les échanges professionnels entre pairs et le partage de savoir-faire, Afdi développe une approche visant une solidarité paysanne mondiale.



Notre gouvernance et notre approche

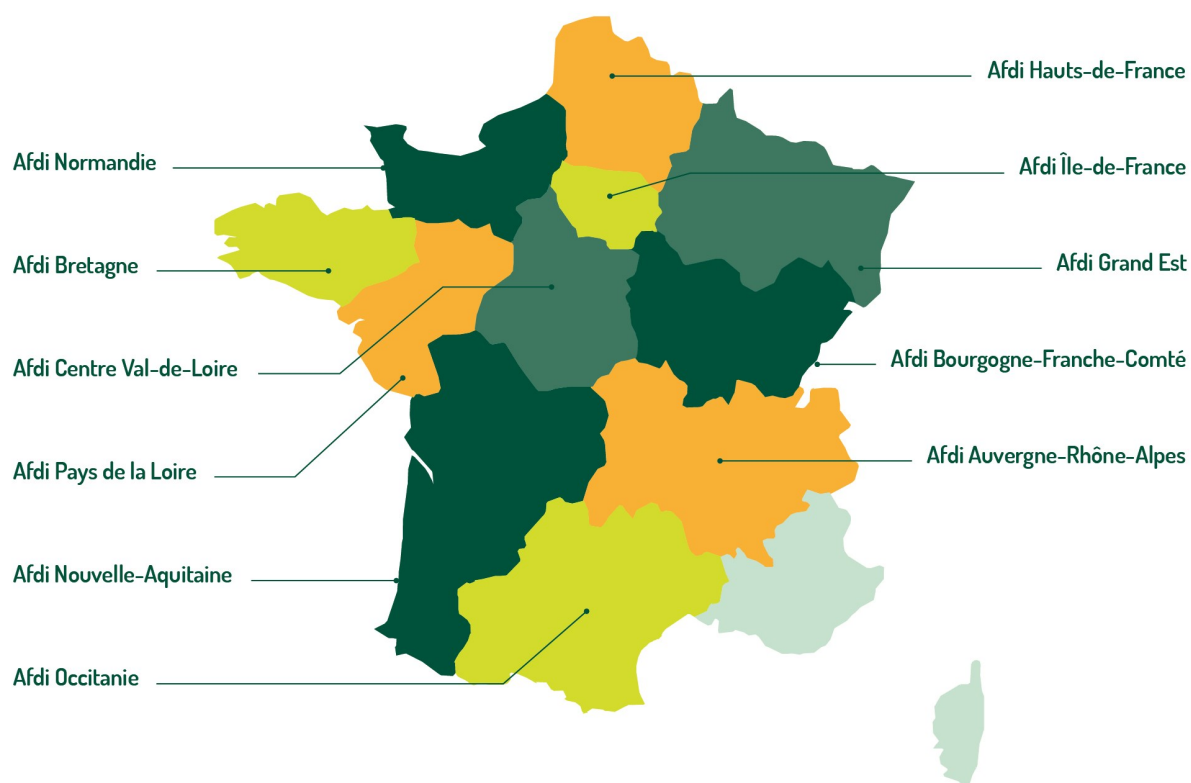
Afdi est un collectif d'associations et d'organisations professionnelles agricoles (OPA) françaises, dont le fonctionnement en réseau stimule les dynamiques d'échanges et le partage de pratiques. Cette dynamique contribue à démultiplier les partenariats avec les autres acteurs de la solidarité internationale des territoires.

Afdi est composée de représentants d'OPA et de personnes individuelles, en grande majorité des professionnels de l'agriculture (agriculteurs, cadres, techniciens). Ces femmes et ces hommes engagés dans la coopération internationale s'appuient sur leurs expériences syndicales, économiques et sociales pour contribuer à l'atteinte des objectifs poursuivis par Afdi.

En basant son action sur les échanges professionnels entre pairs — de paysans à paysans, de techniciens à techniciens, d'organisations à organisations — et le partage de savoir-faire, Afdi développe une approche visant une solidarité paysanne mondiale autour du métier d'agriculteur.

S'inscrivant dans une démarche qualité pour l'ensemble du réseau, Afdi vise une amélioration continue de ses approches et cherche à optimiser son impact.

LE RÉSEAU AFDI



11

Afdi
Régionales

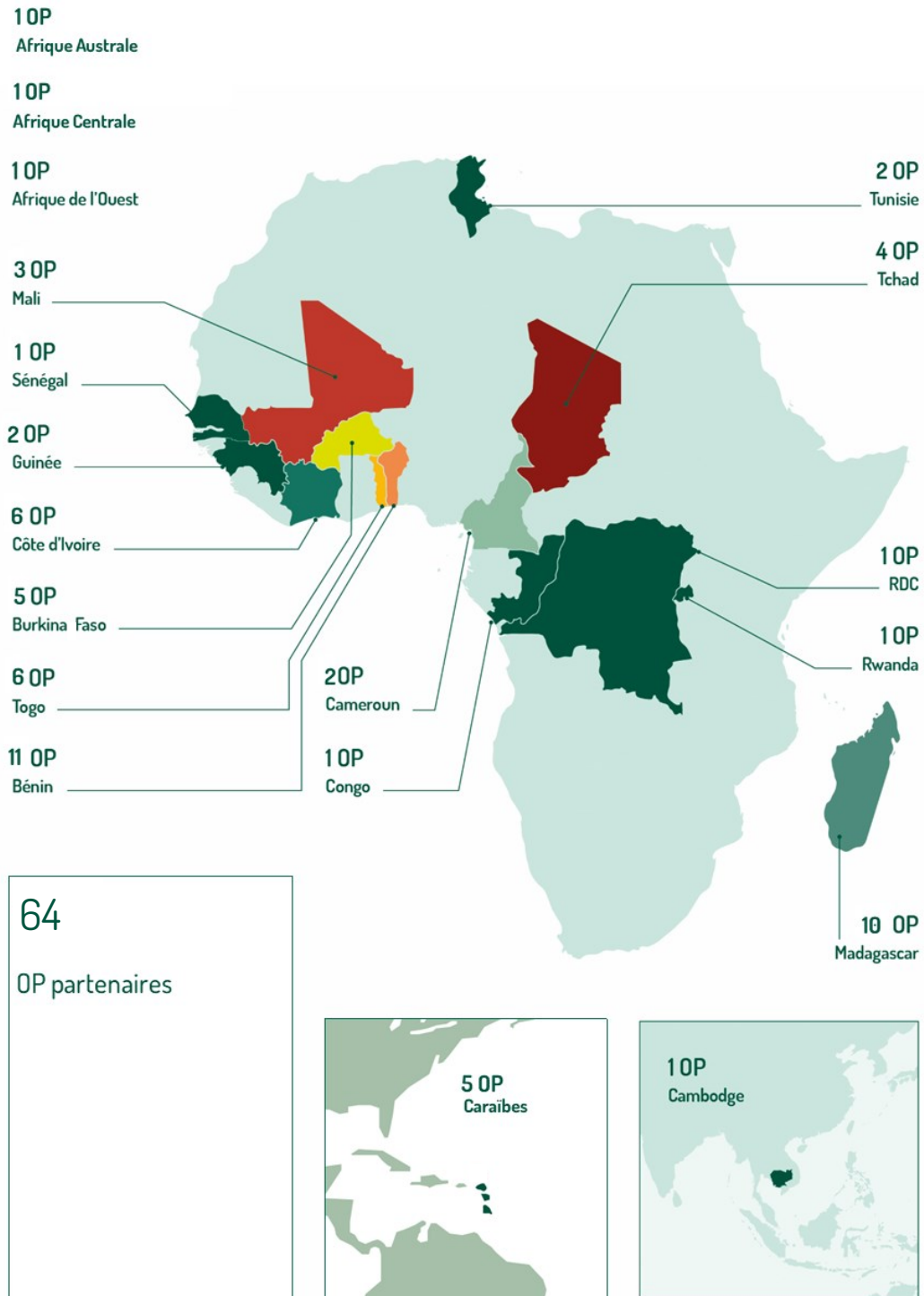
420

OPA membres

6000

Professionnels
bénévoles

LES ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES



64 ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES

AFRIQUE AUSTRALE (1 OP)	SR The southern African confederation of agricultural unions (SACAU) // Afdi nationale
AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS-LACS (1 OP)	SR Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) // Afdi nationale
AFRIQUE DE L'OUEST (1 OP)	SR Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'ouest (ROPPA) // Afdi nationale
BÉNIN (11 OP)	<p>N Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants (ANOPER) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Fédération nationale des producteurs de semences du Bénin (FNPS-B) // Afdi Nationale</p> <p>N Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RéPAB) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Association nationale des femmes agricultrices (ANaF) // Afdi Occitanie</p> <p>N Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin - collège des jeunes agriculteurs (PNOPPA-CJA) // Afdi Nationale</p> <p>N Association des jeunes agriculteurs modernes du Bénin (AJAM) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants Atacora Donga (UDOPER-AD) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants Zou Collines (UDOPER-ZC) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union régionale des coopératives de producteurs d'anacarde de l'Atacora-Donga (URCPA-AD) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Association béninoise de défense de l'IG huile d'agonlin (Abigha) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p>
BURKINA FASO (5 OP)	<p>N Confédération paysanne du Faso (CPF) // Afdi nationale</p> <p>N Union nationale des mini laiteries et des producteurs de Lait (UMPL-B) // Afdi Normandie et Afdi Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>R Coopérative de prestation de services agricoles (COPSA-C) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>R Union provinciale des professionnels agricoles de Nayala (UPPA Nayala) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>L Union des coopératives rizicoles Faso Djigui de Bama (UCRB) // Afdi Occitanie</p>
CAMBODGE (1 OP)	N Federation of farmer associations promoting family agricultural enterprise in Cambodia (FAEC) // Afdi Grand Est et Afdi Normandie
CAMEROUN (2 OP)	<p>N Confédération nationale des producteurs de cacao du Cameroun (CONAPROCAM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>N Concertation nationale des organisations paysannes au Cameroun (CNOP-Cam) // Afdi nationale</p>
CONGO (1 OP)	L Union départementale des organisations paysannes du Pool (UDOPP) // Afdi Grand Est
CÔTE-IVOIRE (6 OP)	<p>N Fédération des sociétés de coopératives de producteurs de porcs (FESCOOP-CI) // Afdi Centre Val-de-Loire</p> <p>R Union interrégionale des coopératives (UIREC) // Afdi Centre-Val de Loire</p> <p>L Les Amazones productrices de cacao café du Bélier (APROCCB) // Afdi Occitanie</p> <p>L Société coopérative Etranou de Bendressou (SOCEBE) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>L Société coopérative zone savanes de Bouaflé (SCZSB) // Afdi Centre-Val de Loire</p> <p>L Société coopérative des producteurs d'anacardes de la région des Lacs (SOCOOPARLACS) // Afdi Occitanie</p>

Légende : **N** = niveau d'intervention nationale **R** = niveau d'intervention régionale **L** = niveau d'intervention locale
SR = niveau d'intervention sous-régionale

GUINÉE (2 OP)	<p>N Conseil national des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G) // Afdi nationale</p> <p>R Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) // Afdi Hauts-de-France</p>
GRENADE (2 OP)	<p>L Simply pure agroprocessing (SPA-Grenada) // Afdi nationale</p> <p>L Grenada network of rural producers (Grenrop) // Afdi nationale</p>
LA DOMINIQUE (1 OP)	<p>L Belles farmers' coopérative society limited // Afdi nationale</p>
MADAGASCAR (10 OP)	<p>N Réseau syndical des organisations agricoles (SOA) // Afdi nationale</p> <p>R Association des paysans pour le développement interprofessionnel (APDIP) // Afdi Bretagne</p> <p>R Cercle régional des agriculteurs malgaches (CRAM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>R Union Matanjaka (UM) // Afdi Bretagne</p> <p>R Rono faritra matsiatra ambony (Union de coopératives laitières) (ROFAMA) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>R Vondrona fampanandrosoana ny tantsaha Matsiatra (VFTM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>L Filamatra Soa Iombonana (FISOI) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Fitarikandro (id) // Afdi Occitanie</p> <p>L Koperativan'ny tsara tantely fitovinagny (KTTF) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>L Mahavavy tia fandrosoana (MTF) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p>
MALI (3 OP)	<p>N Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) // Afdi nationale</p> <p>N Union nationale des coopératives de planteurs et maraichers (UNCPM) // Afdi Centre-Val de Loire</p> <p>L Comité local de concertation des ruraux de Yanfolila (CLCR) // Afdi Grand Est</p>
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (1 OP)	<p>R Solidarité des femmes paysannes pour l'amélioration de l'agriculture (SOFEPAGRI) // Afdi Pays de Loire</p>
RWANDA (1 OP)	<p>N Imbaraga // Afdi Grand Est</p>
SAINTE LUCIE (2 OP)	<p>L The mushroom collective (TMC) // Afdi nationale</p> <p>L Mille Fleurs // Afdi nationale</p>
SÉNÉGAL (1 OP)	<p>R Plateforme des Organisations Paysannes des régions de Kaolack Kaffrine Diourbel et Fatick (POPKADIFA) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes</p>
TCHAD (4 OP)	<p>N Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad (CNCPR) // Afdi nationale</p> <p>R Association de groupements féminins (ATEKOR) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Fédération des cellules des jeunes agriculteurs ruraux du Logone oriental (FCEJARLOR) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Association pour la promotion de la filière karité dans le Mandoul (APROFIKA) // Afdi Hauts-de-France</p>
TOGO (6 OP)	<p>N Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP) // Afdi nationale</p> <p>R Union des agriculteurs de la région des plateaux (UAR-P) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union régionale des organisations de producteurs de céréales de la région maritime (UROPC-M) // Afdi Hauts-de-France</p> <p>R Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo - région centrale (REJEPPAT-RC) // Afdi Grand Est</p> <p>R Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo - région de la Kara (REJEPPAT-RK) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>R Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo - région des Plateaux (REJEPPAT-RP) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p>
TUNISIE (2 OP)	<p>R Association des jeunes agriculteurs (AJA) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>L Groupement de développement agricole Orbata (GDA-Orbata) // Afdi Pays de Loire</p>

LE FONCIER : UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE AU CŒUR DES ENJEUX AGRICOLES ET SOCIÉTAUX

Le foncier, ressource essentielle et de plus en plus convoitée, est au centre des dynamiques agricoles et non agricoles dans de nombreux pays. La pression croissante sur les terres due aux phénomènes d'accaparement, aux crises climatiques, politiques et sécuritaires, affectent particulièrement les femmes et jeunes agriculteurs, les pasteurs transhumants, les réfugiés et personnes déplacées et les peuples indigènes. Malgré leur rôle majeur dans la production agricole, seulement 15 % des terres agricoles dans le monde sont détenues par des femmes.

Ces difficultés d'accès au foncier compromettent également l'accès à l'eau et la pérennité des systèmes agricoles locaux. La majorité des conflits soumis à la médiation des chefs de village en Afrique de l'Ouest sont liés, directement ou indirectement, au foncier.

Dans ce contexte, Afdi a décidé de se doter d'une stratégie foncière, afin d'accompagner les organisations paysannes dans la sécurisation des droits fonciers de leurs membres. Cette initiative traduit une prise de conscience partagée au sein du réseau : la pression foncière s'intensifie, et les OP ont un rôle clé à jouer dans la gouvernance des ressources naturelles.

Appui d'Afdi aux OP pour faciliter et sécuriser l'accès à la terre agricole

Validée lors du Conseil d'Administration du 10 décembre 2024, la feuille de route stratégique vise à renforcer les connaissances et les capacités d'action du réseau Afdi, en définissant des orientations claires et partagées dans les pays d'intervention. Élaborée de manière collaborative par un groupe de travail composé d'élus et de salariés, avec l'expertise de la Fédération nationale des Safer (FNSafer), elle s'appuie sur des études, des initiatives existantes au sein du réseau et de consultations d'organisations paysannes.

Cette stratégie s'articule autour de **quatre axes complémentaires** : (1) **Mieux comprendre les contextes fonciers** dans lesquels évoluent les OP, en produisant des états des lieux et en assurant une veille sur les dynamiques juridiques et sociales ; (2) **Mobiliser une expertise technique et juridique**, à la fois locale et internationale, pour appuyer les OP et renforcer la pertinence des actions d'Afdi ; (3) **Renforcer les capacités des organisations paysannes** dans leur participation aux espaces de concertation, en soutenant l'information, la formation, et l'inclusion des jeunes, des femmes et des pasteurs ; et (4) **Structurer une communication et un plaidoyer efficaces**, en développant des outils accessibles et en favorisant les alliances Nord-Sud. Cette stratégie vise à inscrire durablement le foncier comme levier de développement rural et de justice sociale dans les territoires d'intervention d'Afdi.



Kadia Djimde, membre de l'Union Nationale des Coopératives de planteurs et Maraichers du Mali

LE RÔLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LES FILIÈRES SEMENCES

Les semences sont le premier maillon de la production agricole. Leur qualité, disponibilité et adaptation aux contextes locaux influencent directement la productivité et la sécurité alimentaire. Dans les pays du Sud, les filières semencières sont souvent peu structurées, avec une offre limitée en semences de qualité. Les organisations paysannes y jouent un rôle clé : elles peuvent agir sur l'offre locale, faire le lien avec la recherche et porter des plaidoyers pour des politiques plus adaptées. Leur implication est essentielle à des filières durables et accessibles.

Un partenariat porteur avec SEMAE

Depuis 2023, Afdi collabore avec SEMAE, l'interprofession française des semences et plants. Ce partenariat vise à mobiliser l'expertise de la filière française au service des OP partenaires, et repose sur le renforcement de capacités, l'appui à la structuration des filières, et la facilitation des échanges entre le Nord et le Sud.

Actions 2024 au Bénin et à Madagascar

Bénin : Mission d'étude de la filière

Afdi soutient la Fédération nationale des producteurs de semences du Bénin (FNPS-B) depuis sa création. En 2024, une mission conjointe avec SEMAE a permis d'analyser la filière béninoise : cadre réglementaire, dispositifs de contrôle, rôles des acteurs, fonctionnement de la FNPS-B et de deux coopératives membres.

Trois experts de SEMAE ont conduit des entretiens et formulé des recommandations pour améliorer la gouvernance des OP, leurs relations avec les autorités et les textes encadrant la production de semences. Ce rapport alimentera les échanges futurs entre Afdi, la FNPS-B et les parties prenantes, notamment les autorités publiques.

Madagascar : Atelier national sur la stratégie nationale semencière

Depuis 2021, Afdi et Réseau SOA travaillent sur la filière semences à Madagascar. En 2023, une mission conjointe en France a porté sur la structuration de l'interprofession F3M. En 2024, dans le cadre de la stratégie nationale semencière malgache 2023-2028, un atelier a été organisé avec SEMAE sur la gestion des risques climatiques, en lien avec la recherche et les banques de semences.

Pendant deux jours, OP, représentants de l'État et partenaires ont partagé les expériences malgaches et françaises, et conduit des réflexions sur la construction de la filière semences.



Atelier organisé par Réseau SOA et Afdi à Madagascar, qui a mobilisé Semae autour de la nouvelle stratégie nationale semencière

RENFORCER LES FILIÈRES LAITIÈRES AFRICAINES : ACTIONS, ALLIANCES ET PERSPECTIVES

Depuis plusieurs années, Afdi mène un plaidoyer actif à travers l'appui aux OP, des publications et des événements pour renforcer les filières laitières en Afrique de l'Ouest et à Madagascar.

En octobre 2024, Afdi a publié une nouvelle étude sur l'impact des importations de mélanges de poudres de lait enrichies en graisses végétales, qui fragilisent la compétitivité des producteurs locaux. Ce document fait suite à une première note stratégique élaborée en mars 2023, en partenariat avec la Fondation FARM. Celle-ci soulignait la nécessité d'un appui aux filières agricoles africaines. Le document s'appuie également sur une étude des liens entre les filières laitières ouest-africaine et française, mettant en avant la nécessité d'un partenariat commercial plus équilibré et durable.

A l'approche du Sommet mondial du lait de la FIL (Fédération internationale du lait), une table ronde à Paris a été organisée par Afdi, en collaboration avec la Fondation FARM et le soutien du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) et de FranceAgriMer. Intitulé *"Pour des systèmes d'élevage laitiers durables en Afrique"*, en format hybride, l'évènement a connu la participation de plus de 200 personnes.



Cette table ronde était structurée en deux sessions : la première a présenté les enjeux de durabilité environnementale, sociale et économique des systèmes d'élevage en Afrique et la deuxième a exploré la coopération entre les pays africains et les acteurs français et européens pour accompagner le développement des filières locales. Les discussions ont rassemblé des experts, chercheurs, producteurs et représentants d'institutions. À partir des recommandations issues de ces discussions, Afdi, FARM et le CIRAD ont publié en février 2025 une note de positionnement, présentée au Salon de l'Agriculture en partenariat avec le CNIEL. Ce document insiste sur l'importance d'un cadre politique et économique cohérent, combinant investissements structurants et diffusion de pratiques adaptées aux réalités locales.

À travers ces actions, Afdi affirme son engagement pour un développement durable et inclusif du secteur laitier en Afrique, associant producteurs, institutions publiques et acteurs privés dans une dynamique de co-développement entre le Nord et le Sud.

Les principaux enjeux des systèmes laitiers

Face à la hausse rapide de la demande en produits laitiers en Afrique, les filières locales peinent à répondre aux besoins. La production reste majoritairement familiale et pastorale, mais souffre d'un manque d'infrastructures de collecte, de transformation et de conservation. Ce déficit freine l'accès au marché, limite la valorisation du lait local et décourage les investissements. Les producteurs, souvent isolés, doivent faire face à des coûts élevés et à une faible reconnaissance de leur rôle économique et social.

Pour Afdi, le renforcement des filières laitières africaines est un enjeu stratégique : il passe par l'appui aux organisations paysannes, le développement de partenariats publics-privés, la formation, l'amélioration des politiques agricoles et la mise en valeur du savoir-faire local, notamment celui des femmes. Promouvoir un lait local durable et rémunérateur, c'est défendre la souveraineté alimentaire, la création d'emplois ruraux et la résilience des territoires face aux crises climatiques et économiques.

Impact des importations de poudres de lait

Les produits laitiers à base de MGV (lait en poudre + huiles de palme, coco ou coprah), en moyenne 30% moins chers que le lait en poudre classique, concurrencent les produits locaux. Cela entraîne notamment les producteurs à baisser leurs prix, affectant leurs marges et capacités d'investissement.

Le rôle des femmes dans la filière

Les femmes sont essentielles dans la production et la transformation, mais souvent marginalisées, avec peu d'accès au crédit ou à la décision. Le manque d'infrastructures adaptées et de soutien ciblé limite leur capacité à consolider des initiatives économiques.

« Les femmes transformatrices sont le cœur de la filière laitière artisanale, mais elles restent souvent invisibles. Les intégrer dans les partenariats public-privé en tant que leaders et décisionnaires améliorerait non seulement l'inclusivité, mais renforcerait aussi l'impact des programmes de développement. »

Zénabou SAMBO SEIDO, transformatrice de lait au Bénin



Transformation de lait en « Wagachi », fromage traditionnel en Afrique de l'Ouest

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La RSE est un vecteur crucial pour un développement durable et inclusif des filières laitières en Afrique. En adoptant des bonnes pratiques, les entreprises internationales peuvent réduire leur impact social et environnemental tout en soutenant les producteurs locaux.

La RSE peut faciliter le renforcement des filières laitières locales en encourageant des partenariats éthiques et responsables.

Investissements stratégiques pour des infrastructures résilientes

Le développement d'une filière laitière compétitive et durable en Afrique dépend en partie de la modernisation des infrastructures locales. Les zones rurales manquent de systèmes de collecte et de réfrigération, limitant ainsi l'accès des producteurs au marché. L'absence de chaîne de froid conduit à des pertes importantes de lait, ce qui fragilise davantage la production locale.



Perspectives dans la coopération Nord/Sud

La coopération internationale entre acteurs africains et européens est essentielle pour construire une filière laitière plus résiliente et inclusive en Afrique. En échangeant des savoir-faire et en adaptant des technologies agricoles, la coopération Nord-Sud permet aux producteurs africains de bénéficier d'une expertise qui améliore leur productivité et leur autonomie.



Le soutien public reste faible, mais des avancées sont faites au niveau de la CEDEAO pour renforcer la résilience de la filière laitière. Les organisations paysannes doivent participer aux décisions pour que ces politiques répondent aux besoins des producteurs et favorisent les circuits courts.



Adama DIALLO, producteur de lait au Burkina Faso



S'ENGAGER STRATEGIQUEMENT AVEC LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Afdi structure son engagement auprès des OP autour de huit domaines stratégiques, souvent interdépendants, qui s'inscrivent dans les évolutions des contextes agricoles et des stratégies des OP partenaires.

Changements climatiques et agroécologie

Axe fort de la stratégie climat d'Afdi, l'accompagnement des OP dans la construction de la résilience des agricultures familiales face aux effets du changement climatique s'est exprimé en 2024 du local au national dans tous les pays d'intervention.

SUR LE TERRAIN

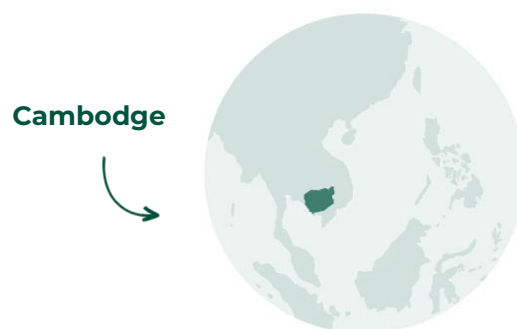
Au Cambodge, des opportunités pour les jeunes en agriculture

Consciente de l'évolution des attentes des consommateurs cambodgiens et des enjeux environnementaux, la Fédération des associations d'agriculteurs pour le développement du Cambodge (FAEC) a choisi d'accompagner ses membres dans l'adoption de pratiques agroécologiques.

Le Bokashi, technique de compostage fermentaire d'origine japonaise, est une des pratiques qui offre une alternative aux engrais chimiques. Sa production, à base de résidus de cultures et de déchets de cuisine, est simple et peu coûteuse, ce qui en fait une solution accessible aux exploitations familiales de petites tailles. Son utilisation permet d'enrichir le sol en nutriments essentiels, d'améliorer sa structure et de favoriser la rétention d'eau. La FAEC a ainsi facilité l'introduction du Bokashi dans 90 fermes réparties au sein de deux coopératives membres.

Les maraîchers concernés par le projet, et plus particulièrement les jeunes, ont également été formés à diverses techniques culturales ainsi qu'à la rédaction de leur plan d'affaires, à la gestion, au marketing et à différentes stratégies de vente.

Dans un pays où l'industrie propose les opportunités d'emploi les plus nombreuses, la production maraîchère biologique est un secteur en pleine expansion ; elle répond aux besoins des consommateurs et offre aux jeunes des revenus décents.



Productrice de champignons cambodgienne, spécialisée dans la culture hors-sol

Des plans paysagers à Madagascar

De nombreuses organisations paysannes mobilisent des paysans-relais pour diffuser les pratiques agroécologiques. Ces producteurs mettent en place différentes techniques sur leurs parcelles et accueillent les autres membres de l'OP pour leur en faire découvrir les avantages. A Madagascar, une approche un peu différente a également été testée dans le cadre du projet Sanbonaï, financé par l'Union Européenne. Afdi, Réseau SOA et l'Association nationale d'actions environnementales (Anae), ont adopté une approche paysage à travers la mise en place de 18 sites communautaires d'apprentissage. Les aménagements agroécologiques de lutte contre l'érosion et de gestion de l'eau sont conçus sur des surfaces plus grandes qu'une seule parcelle pour renforcer leur efficacité.

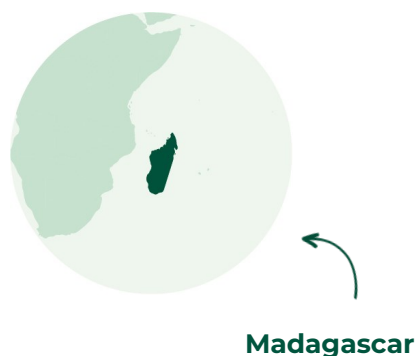
Les plans paysagers sont réfléchis entre les propriétaires, les OP et les autorités locales, notamment pour la mise en place de canaux de rétention et de filtrage d'eau, de haies vives, de barrières antiérosion, etc. Jérôme, formateur local d'un comité de gestion durable des terres (CGDT) souligne que « les aménagements agroécologiques permettent de recréer des points d'eau dans des zones où il n'y avait plus rien, des zones ensablées sont devenues à nouveau cultivables ! », un résultat encourageant pour les producteurs engagés.

RÉSULTATS 2024

27 OP partenaires d'Afdi accompagnent leurs membres dans l'adaptation des agricultures face aux effets du changement climatique

9 OP disposent d'un plan de résilience pour structurer leurs actions

10 000 personnes ont adopté une ou plusieurs pratiques agroécologiques dont **6 000** femmes.



SUR LE TERRAIN

Recherche-Action en agroécologie

Depuis 2022, Afdi est impliquée dans le programme de recherche action FO-RI (Farmers organisations leading research and innovation), animé par AgriCord et financé par l'Union européenne/DeSIRA. L'objectif est de renforcer la capacité des organisations paysannes locales et nationales à concevoir et à mettre en œuvre une approche itérative de recherche-action dirigée par les agriculteurs.

Trois organisations paysannes partenaires d'Afdi y participent : sur la filière oignon au Burkina Faso ; sur la filière poulet local au Cameroun ; sur la filière semences paysannes maraichères au Mali.

Dans chaque pays, un organisme de recherche local a été mobilisé pour accompagner les réflexions et innovations, centrées sur les pratiques agroécologiques. Une capitalisation sur ce processus de recherche-action paysanne est disponible.



Exploitation d'oignons au Burkina Faso dans le cadre du projet FO-RI

Services et passerelles économiques

Projets économiques des partenaires et des filières

La crédibilité et la reconnaissance des OP dans leur environnement passent par leur capacité à pérenniser les services à leurs membres, à créer de la valeur ajoutée dans les filières, à analyser et à rendre compte de leur situation économique et de l'usage des ressources dont elles disposent, des éléments liés notamment à leur capacité de gestion. Sur la base des autodiagnostic réalisés en début de programme, Afdi accompagne ses OP partenaires à renforcer leurs compétences de gestion.

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Amorcer de nouveaux partenariats dans de nouvelles zones d'intervention

En 2024, Afdi a lancé un processus d'amorçage de nouveaux partenariats vers de nouveaux pays dans les Caraïbes Orientales (Grenade, La Dominique et Ste Lucie).

Sur le volet « renforcement économique des OP » du projet FO4ACP, Afdi et son partenaire *Caribbean agricultural research and development institute* (CARDI) ont adopté une approche d'appel à petits projets à caractère économique, visant à consolider la souveraineté alimentaire et l'intégration des jeunes dans les filières agricoles et alimentaires.

Cinq OP ont ainsi reçu un soutien technique et financier par Afdi et CARDI pour la mise en œuvre de leur projet. Afdi a ensuite mobilisé le réseau Cerfrance pour une mission d'évaluation des projets économiques, ayant permis de porter un regard sur les projets accompagnés, les modèles économiques des OP, et d'apporter des recommandations pour les consolider.

Cet accompagnement a permis d'établir et tester des premières relations avec des OP, et de fixer un cap pour l'ouverture de nouveaux partenariats dans ces pays nouveaux pour Afdi.

SUR LE TERRAIN

L'IGP huile d'Agonlin : pour des filières qualité et origine au Bénin

Afdi Nouvelle-Aquitaine accompagne depuis 2010 les OP béninoises sur la création de filières sous signes d'identification de la qualité et de l'origine. Depuis 2021, Afdi et la Fédération des unions de producteurs du Bénin (Fupro), répondant à une commande de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), ont constitué le dossier d'enregistrement en Indication géographique protégée (IGP) de l'huile d'arachide appelée « Agonlimi », dont l'arôme intense et la couleur jaune or proviennent, d'une part, de la variété locale « Fonkui », et d'autre part d'un savoir-faire des transformatrices du plateau d'Agonlin.

Afdi a ainsi accompagné la création de l'Association béninoise de l'IG huile d'Agonlin (Abigha), construit le cahier des charges de l'IGP, grâce à l'expertise d'une technicienne de la chambre d'agriculture de Dordogne, et élaboré un plan de développement à 10 ans.

L'IGP devrait être officialisée mi 2025. L'Abigha dispose depuis décembre 2024 d'un bureau et d'un animateur, prêt à relever le défi de la promotion, de la commercialisation, et de la protection de cette filière d'excellence.

RÉSULTATS 2024

20 OP dans **9** pays engagées dans des démarches de valorisation des produits issus de l'agroécologie

38 coopératives Sud engagées dans un processus de certification équitable ou responsable

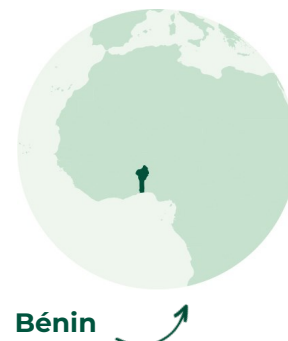
Des chaînes de valeur qui se structurent pour améliorer la rémunération des acteurs

Dans le département des Collines au Bénin, Afdi a accompagné la structuration et l'organisation de la chaîne de valeur Soja.

S'organiser et développer des signes de qualité

Les producteurs de semences de soja, les producteurs de soja grain et les transformatrices de soja ont été accompagnés pour construire une chaîne de valeur plus rémunératrice dans le cadre d'un dispositif de production biologique certifié par un système participatif de garantie (bio-SPG). Durant deux ans, les acteurs locaux ont travaillé à l'établissement de conditions favorables à la commercialisation des produits dérivés de soja bio-SPG.

Les agences de l'Etat, les mairies, les unions et fédérations de producteurs ont également été sollicitées et se sont impliquées pour appuyer les acteurs dans la recherche et la concrétisation de solutions : la disponibilité de semences de base conformes au dispositif bio-SPG, l'appui à la sélection du matériel de transformation, le raccordement à l'eau pour les unités de transformation...



Le crédit, un levier essentiel

Des solutions pour faciliter l'accès au crédit ont été élaborées avec les institutions financières locales, et adoptées par les acteurs. Les outils de pilotage et de gestion, comme les plans d'affaires et les cahiers de production et de transformation ont été élaborés d'une manière participative et les espaces d'échange proposés ont permis de suivre les engagements des bénéficiaires auprès de l'organisme financier.

Les organismes de crédit restent frileux à financer les activités de production agricole, notamment au regard des risques inhérents aux activités agricoles, accentués par les effets du changement climatique.

Afdi intensifie son accompagnement des maillons « production » pour renforcer la résilience des filières face aux effets du changement climatique.

RÉSULTATS 2024

3 unités de transformation construites
7 plans d'affaires réalisés
30 transformatrices, **5** semenciers et
22 producteurs de soja ont obtenu un crédit



Nouvelle unité de transformation dédiée à la fabrication de biscuits de soja

Avec la structuration de la filière les acteurs s'organisent et se renforcent

Les acteurs ont mis en place un système de gestion interne pour la sécurisation en intrants pour chaque maillon.

La compétitivité des groupements de femmes transformatrices et la qualité des produits dérivés du soja ont été sécurisés par :

- La mise en place d'unités de transformation équipées en matériels performants et aux normes ;
- Le renforcement de compétences des femmes transformatrices : gestion, process, analyse et choix des produits, conditionnement et emballages.

La participation aux foires et la mise en place d'ateliers culinaires ont permis de tester les visuels développés, les outils de communication, la qualité des produits et de leurs présentation (étiquettes et packaging). Les retours de ces expériences ont mis en valeur la pertinence de l'aspect « local » de la filière, de la gamme et de la qualité des produits proposés, et l'attractivité des produits auprès de nombreux consommateurs. Des enquêtes sur le dispositif bio-SPG ont

Le défi de la pérennisation

L'ensemble des acteurs du dispositif bio-SPG, producteurs, transformatrices, consommateurs, et l'environnement institutionnel sont engagés dans la promotion de cette chaîne de valeur de qualité et ancrée dans son territoire.

Des accompagnements spécifiques ont été mis en place pour garantir la pérennité des acquis, tels la facilitation des démarches d'obtention de titres fonciers sur les parcelles accueillant les unités de transformation.

A travers ses partenariats avec les OP béninoises de dimension nationale, Afdi continue à suivre les OP et les groupements de transformatrices.



Enquêtes terrain réalisées par le Bureau Local de Certification et de Contrôle (BLCC)

RÉSULTATS 2024

57 études économiques réalisées (plans stratégiques, plans d'affaires, analyses de rentabilité ...)

37 OP ont présenté leurs états financiers en Assemblée Générale

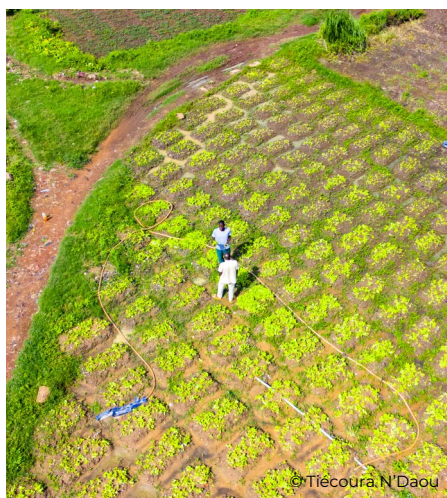
4 OP ont eu un accès au crédit pour financer des projets économiques

Foncier et ressources naturelles

Afdi accompagne les OP faïtières du Togo et de Madagascar, la coordination togolaise des organisations paysannes (CTOP) et le syndicat des organisations agricoles (Réseau SOA), dans leur réflexion en faveur de politiques foncières qui sécurisent les agriculteurs familiaux. Cette initiative répond à un besoin partagé : mieux comprendre les textes législatifs, souvent complexes, et en évaluer la portée réelle.

Une étude juridique a été menée sur les **régimes fonciers du Togo et de Madagascar**, deux pays ayant engagé des réformes ces vingt dernières années. Afdi a mobilisé un juriste expert sur le foncier pour analyser les textes de lois et de faire des propositions et recommandations à Afdi et aux OP partenaires.

SUR LE TERRAIN



La CTOP s'impose comme acteur du dialogue foncier national

Au **Togo**, la CTOP a approfondi son analyse critique du cadre légal et formulé des recommandations juridiques. Un livret simplifié du Code Foncier et Domanial a été publié en « français facile » afin de le rendre accessible aux agriculteurs.

En parallèle, la CTOP a formé 20 jeunes leaders, dont 8 femmes), issus de toutes les régions du pays, sur les enjeux fonciers et les zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP), préparant une nouvelle génération de responsables paysans. Enfin, ces résultats ont été présentés au Forum national foncier 2024, coorganisé avec la Coalition foncière nationale (CFN), renforçant ainsi sa légitimité en tant qu'actrice du dialogue politique sur le foncier.

SUR LE TERRAIN

Réseau SOA au cœur du débat foncier malgache

À **Madagascar**, Réseau SOA a développé une stratégie de plaidoyer structurée autour de l'étude juridique, proposée par Afdi, qui analyse la cohérence des textes fonciers, notamment la loi sur la propriété privée non titrée (PPNT). Cette étude a également servi de base à des formations pour renforcer les compétences de ses leaders en interprétation juridique et actions locales.

Membre actif de la plateforme Solidarité des intervenants sur le foncier (SIF) et acteur du plan d'action national sur le foncier, Réseau SOA a renforcé son positionnement en participant à des actions collectives, y compris une interpellation présidentielle, mobilisant près de 150 organisations de la société civile.

Une version vulgarisée de l'étude est en cours de développement pour faciliter son appropriation par les membres, renforçant ainsi les capacités des acteurs de terrain. Ces initiatives font du Réseau SOA un acteur clé du débat foncier malgache, porteur d'un plaidoyer crédible en faveur de l'agriculture familiale.

RÉSULTATS 2024

2 études juridiques sur les régimes fonciers à Madagascar et au Togo

2 grilles d'analyse à destination des Afdi pour faciliter la compréhension du foncier local

Influence des politiques publiques

Reconnues par leurs Etats comme acteurs des politiques publiques, les OP doivent s'adapter à trois évolutions : la multiplication et l'imbrication des niveaux d'élaboration des politiques, l'implication d'un nombre croissant d'acteurs et la complexification technique des processus d'élaboration. Afdi développe une stratégie d'accompagnement de ses partenaires sur plusieurs dimensions et mobilise les compétences des OPA françaises.

SUR LE TERRAIN

Plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie par les Etats d'Afrique Centrale



Forum de la PROPAC sur l'agroécologie

En septembre, avec un soutien Afdi, la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) a réuni 60 représentants issus de onze pays, de ses OP membres, des communautés économiques régionales et de la recherche agricole, dans l'objectif d'accroître le soutien des décideurs pour des politiques visant à promouvoir l'agroécologie. Les OP ont présenté leurs réussites dans le cadre du développement des territoires et des liens créés avec le secteur privé, les marchés et les consommateurs.

La déclaration finale vise à promouvoir des systèmes alimentaires durables, équitables et résilients au changement climatique, en agissant sur les politiques et leur financement, la gestion des ressources et la sécurisation foncière, le soutien à la recherche-développement et au conseil en agroécologie et sur l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes.

FOCUS

L'AFD renouvelle son soutien aux organisations paysannes

Les conventions de Rio sur le Climat, la Biodiversité et la Désertification ont rappelé l'importance de la transition des systèmes agricoles et alimentaires et des OP pour répondre à ces enjeux globaux. Si les effets du changement climatique accroissent leur vulnérabilité, les agriculteurs et éleveurs familiaux demeurent les principaux acteurs de la production alimentaire et du développement économique des territoires. Dans ce contexte, **l'AFD a souhaité réitérer l'importance du soutien aux organisations paysannes (OP).**

Afdi, en collaboration avec Fert et AgriCord, a contribué à la rédaction de la prise de position de l'AFD « Les organisations de producteurs, partenaires et actrices d'une transition juste et durable des systèmes alimentaires agricoles et alimentaires ». L'AFD s'engage à soutenir les OP de façon efficace et durable, afin de renforcer leur contribution à l'atteinte des ODD.

Afdi a également mobilisé des représentants d'OP pour un évènement de l'AFD à Paris le 16 décembre, organisé autour de deux tables rondes dédiées d'une part aux différents domaines d'activités des OP et d'autre part aux modalités de soutien à leur rôle institutionnel.

RÉSULTATS 2024

11 OP de 8 pays et 1 réseau régional impliqués dans la définition des politiques

48 réunions de concertation multi-acteurs sur les politiques

14 positions formalisées par les OP dans le débat public

Investissement dans les jeunesses rurales

La question de la jeunesse et du renouvellement des générations en agriculture est au cœur des préoccupations des organisations paysannes. Le défi de l'emploi agricole se pose aussi bien au niveau individuel (installation, accès aux facteurs de production, formation...) qu'au niveau collectif (plaidoyer, suivi des politiques, place des jeunes dans les organisations et instances de décisions). En partenariat avec Afdi, le syndicat français Jeunes Agriculteurs s'investit sur ces questions avec les organisations paysannes du Sud.

SUR LE TERRAIN

L'intégration des jeunes dans les métiers agricoles - Caraïbes Orientales

A la suite d'une étude sur les dynamiques de la jeunesse dans les filières agroalimentaires de Grenade, La Dominique et Sainte-Lucie, Afdi a organisé et animé à Sainte-Lucie un atelier sur le rôle des jeunes dans le développement agricole et agroalimentaire, en collaboration avec la *Caribbean agricultural research and development institute* (CARDI). Cet atelier a réuni les organisations paysannes, des représentants des institutions locales, et des organisations syndicales françaises (JA national, FDSEA Martinique).

Si les jeunes agriculteurs contribuent à la production de richesses en agriculture, saisissent les opportunités offertes par les nouvelles technologies et s'emparent des innovations en agroécologie, ils sont confrontés à de nombreux défis : améliorer leur accès au financement et au foncier, mieux participer aux instances politiques... Les participants ont initié un dialogue entre organisations paysannes des trois pays et défini un plan d'action commun pour renforcer l'engagement des jeunes dans les filières agricoles et agroalimentaires des Caraïbes Orientales, en guidant les futurs appuis d'Afdi dans la région.

SUR LE TERRAIN

Au Togo, une dynamique de soutien à la jeunesse

Afdi conduit trois partenariats avec des organisations de jeunes au Togo : les réseaux de jeunes producteurs professionnels agricoles du Togo (Rejeppat) des régions de la Kara, Centrale, et des Plateaux. Ces organisations dynamiques accompagnent leurs membres sur l'agroécologie, via un réseau de fermes écoles pour une formation technique et pratique et en valorisant les productions (commercialisation des produits agroécologiques, systèmes participatifs de garantie...).

Les groupes de jeunes du Togo, du local au national, partagent des enjeux communs : réflexions sur l'attractivité du métier d'agriculteur pour les jeunes, communication et réseaux sociaux, plaidoyer (en particulier sur le foncier et le financement de l'installation), relayés au sein du collège des jeunes de la CTOP. In fine, l'objectif est d'améliorer l'insertion économique des jeunes en agriculture.

RÉSULTATS 2024

17 OP de **8** pays accompagnent l'insertion de **1070** jeunes ruraux dans les activités para-agricoles
32% des sièges dans les conseils d'administration des OP partenaires sont occupés par des jeunes



Mission auprès des Rejeppat Kara et Plateaux

Promotion des égalités de Genre

Donner plus de voix aux femmes au sein des organisations paysannes, développer leurs opportunités économiques, améliorer leur représentation... Depuis 2022 Afdi s'est dotée d'une stratégie genre, afin de promouvoir une répartition égale des bénéfices des actions entreprises entre les hommes et les femmes.

SUR LE TERRAIN



Afdi Occitanie aux côtés des Amazones productrices de Café-Cacaco du Bélier

Un nouveau partenariat en Côte d'Ivoire avec les Amazones Productrices de Café-Cacao du Bélier

Les membres de cette coopérative de femmes, dans une filière principalement investie par les hommes, cultivent du cacao et des produits maraîchers. Certaines transforment leur récolte de manière artisanale (coulis de tomate, épices, bonbons au chocolat).

Le partenariat porté par Afdi Occitanie concerne le renforcement de la gouvernance de la coopérative, la mise en place d'un dispositif de vente groupée du cacao en grain, et la commercialisation de produits transformés de qualité.

SUR LE TERRAIN

Consolidation des collèges régionaux et du collège national des femmes au Tchad

Afdi et le CNCPRT, la principale OP nationale du Tchad, ont consolidé le collège des femmes de l'organisation, à qui le projet d'alphabétisation fonctionnelle des femmes membres des OP (Alfop) avait donné un nouveau souffle. Les dynamiques locales des collèges régionaux concernant des domaines variés (formation, sensibilisation, alphabétisation, violences basées sur le genre, actions citoyennes et concertations, activités économiques...) ont nourri la réflexion et un plan d'action national. Une note de positionnement sur l'accès au foncier et sa sécurisation effective pour les femmes rurales du Tchad a été élaborée.

RÉSULTATS 2024

37% des sièges dans les conseils d'administration des OP partenaires sont occupés par des femmes

16 OP travaillent sur la question du

genre ; **5** ont un axe genre dans leur

plan stratégique, **7** ont réalisé des formations sur l'inclusivité

860 femmes en responsabilité ont bénéficié d'appuis spécifiques (formations de collèges des femmes, commercialisation, transformation...)

FOCUS

En décembre 2024 la conception du **Projet d'appui à l'entrepreneuriat agricole (PEA)**, animée par Afdi en partenariat avec l'ONG française Essor et l'association tchadienne BAN (Bet Al Nadjah), a abouti à la signature d'une convention avec l'AFD. Ce projet de 5 ans vise l'amélioration des chaînes de valeur liées à la farine enrichie et des systèmes de formation professionnelle du secteur agroalimentaire, dans le Sud du Tchad.



Numérique et innovations

La succession de crises qui fragilisent la résilience des exploitations agricoles de nombreux pays du Sud a aussi révélé le potentiel du numérique pour les organisations paysannes : il rompt l'isolement, facilite la gestion des filières agricoles, renforce auprès des jeunes l'attractivité de l'agriculture.

SUR LE TERRAIN

Le numérique, levier de développement des organisations paysannes

Avec le soutien d'Afdi, les dispositifs d'insertion des jeunes dans les métiers agricoles se densifient et proposent de mettre en réseau les jeunes, élément important au maintien de leur motivation. Le numérique est intégré dans les approches, pour favoriser les liens et pour faciliter l'accès à des services d'information et de conseil. Les plateformes de mise en relation, d'information sur les marchés agricoles, ainsi que les vidéos/tutoriels de techniques agricoles sont des outils importants pour renforcer la professionnalisation des jeunes. Les OP intègrent ces outils numériques pour améliorer la visibilité des jeunes dans le secteur agricole et pour stimuler l'attractivité des métiers agricoles.



Participants à la formation des collecteurs de la plateforme SIMagri CI par Inades formation

RÉSULTATS 2024

- 29 responsables formés sur les politiques publiques liées au numérique
- 2 concertations OP – décideurs - acteurs du numérique
- 95 jeunes ruraux formés sur des technologies numériques
- 70 animateurs relais formés sur les applications mobile et web pour l'agriculture

Renforcement organisationnel

L'appui d'Afdi à l'amélioration de la gouvernance des OP concerne tous les partenaires ; les OP fortes et reconnues dans leur environnement sont des interlocutrices crédibles dans les filières, dans les territoires et vis-à-vis de leur Etat. Les compétences internes à renforcer sont identifiées avec les OP par un autodiagnostic couvrant sept domaines clés : participation des membres, capacité professionnelle, reddition de comptes, inclusivité, solidité financière, capacité à rendre des services aux membres, réseautage.

SUR LE TERRAIN

Développement de dispositifs de conseils de gestion

Le Centre de Gestion des OP (CGOP) au Burkina Faso est un dispositif innovant d'appui-conseil aux OP dans les champs de la comptabilité, du conseil de gestion et de l'accès aux financements. Créé en 2022, d'une initiative du ROPPA et d'Afdi qui a mobilisé son réseau (Cerfrance, Accompagnement Stratégique notamment), ce dispositif est porté par la Confédération Paysanne du Faso (CPF) avec pour engagement de rendre des services de conseil pour la gestion et la stratégie économique et financière des OP.

La mission assignée au Centre de gestion est de favoriser le développement des OP membres et non membres de la CPF en offrant des services de gestion d'entreprises adaptés à leurs besoins spécifiques : comptabilité complète, assistance comptable, réalisation d'analyses de rentabilité, de plans d'affaires, préparation de manuels de procédures, et depuis 2024 accompagnement à la réalisation d'audits financiers et à la recherche de financements... Depuis sa création 14 OP ont bénéficié des services du CGOP au travers de **56 prestations de conseil dont 34 en comptabilité et 22 en gestion.**

Dans cette phase de mise en place, Afdi a poursuivi son accompagnement financier et le renforcement de compétences (formation en conseil de gestion, assistance technique à l'équipe du CGOP, certification des salariés).

RÉSULTATS 2024

1 900 jours.femmes et **1 840** jours.hommes de formation à la gouvernance interne des OP

80% des OP tiennent et renouvellent leurs instances associatives conformément aux statuts

69% des OP ont un plan stratégique de qualité

75% des OP ont présenté leurs états financiers en AG

33% des OP ont diversifié leurs ressources financières

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT

En France, Afdi crée des liens avec les plateformes d'ONG régionales (RRMA) et nationales et les réseaux d'OPA pour documenter les évolutions des contextes, partager des visions et construire des positions en faveur des agricultures familiales, en cohérence avec les politiques publiques. Afdi mobilise les acteurs de l'enseignement agricole (DGER, établissements d'enseignement agricole) pour l'ouverture des jeunes apprenants aux enjeux internationaux de l'agriculture et à la solidarité.

Former et mobiliser via les échanges paysans

La promotion des échanges entre sociétés civiles agricoles et la réciprocité, par le partage de visions et d'intérêts partagés, représentent une valeur fondatrice d'Afdi, qui contribue au développement d'un monde plus équilibré et solidaire.

SUR LE TERRAIN

JA Centre-Val de Loire en mission d'échange en Côte d'Ivoire

En janvier 2024, huit responsables de Jeunes Agriculteurs (JA) du Centre-Val de Loire sont partis en Côte d'Ivoire pour dix jours d'immersion auprès d'organisations paysannes.

À San Pedro, les échanges avec l'Union Inter-régionale des Producteurs de Cacao ont permis de mieux comprendre les dynamiques coopératives et les enjeux de la filière cacao.

À Abidjan, les participants ont rencontré des élus locaux et des acteurs agricoles pour échanger sur des thématiques d'intérêts partagés : gouvernance, foncier, place des jeunes, diversification, adaptation au changement climatique. Une expérience concrète de solidarité entre agriculteurs.



JA au sein d'une cacaoyère en Côte d'Ivoire

FOCUS

Un webinaire de la CNA à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales

Le 28 octobre, la Commission Nationale des Agricultrices de la FNSEA (CNA) a organisé en collaboration avec Afdi un webinaire sur le rôle essentiel des femmes leaders en agriculture, tant au Nord qu'au Sud, en résonance avec la Journée internationale des femmes rurales du 15 octobre. Cet événement a rassemblé une trentaine de participants.

Parmi les intervenantes, Catherine Faivre Pierret, Présidente de la CNA, a partagé son expérience et ses réflexions sur la nécessité de promouvoir des politiques favorables à l'égalité des sexes dans le secteur agricole. Sophie Fonquernie, Présidente d'Afdi, a présenté ses perspectives sur l'importance de l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels agricoles. Dakey Adzovi Dodzi, Présidente du collège des femmes de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP), a apporté un témoignage sur les réalités vécues par les femmes agricultrices au Togo.

Plaidoyer, influence et mobilisation des acteurs

Grâce à son réseau, positionné dans le monde agricole et celui du développement international, Afdi interagit avec différentes catégories d'acteurs et facilite les collaborations au profit des OP et des agricultures familiales. Le positionnement de plaidoyer et d'influence d'Afdi vise à informer et mobiliser les décideurs et acteurs en faveur des agricultures familiales et de politiques de développement agricole inclusives et durables.

CÔTÉ RÉSEAU



Signature d'une convention cadre de partenariat avec la Fondation Avril

Mobilisation des organisations professionnelles agricoles

La mobilisation des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) françaises pour leur implication à l'international en faveur des agricultures familiales est inhérente à la stratégie d'Afdi. Elle se caractérise par l'engagement, d'une part des organisations dans leur diversité (syndicales, économiques, filières etc.), pour un soutien institutionnel aux missions d'Afdi et, d'autre part, des expertises individuelles, politiques et techniques, pour contribuer à répondre aux enjeux des organisations paysannes partenaires.

Au sein de son réseau national, Afdi renforce un processus proactif, structuré et coordonné de mobilisation partenariale avec ses OPA fondatrices (FNSEA, Jeunes Agriculteurs, Chambres d'Agriculture France, CNMCCA), avec les autres organisations agricoles adhérentes (Agropole, CER France, FNCuma, FNSafer, UNMFREO), et les organisations du secteur agricole avec qui des collaborations opérationnelles se sont développées (la Fondation FARM, la Fondation Avril, SEMAE, le CNIEL, par exemple).

SUR LE TERRAIN

Participation d'Afdi aux débats agricoles nationaux et internationaux

Afdi a connu plusieurs temps forts de plaidoyer au cours de l'année. Elle a apporté sa contribution aux travaux du GISA (Groupe interministériel de sécurité alimentaire), à travers trois sessions plénières et cinq groupes climat, aux côtés de ses partenaires publics et privés.

L'organisation a également pris part à plusieurs conférences nationales et internationales organisées notamment par l'AFD (Agence française de développement), le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), le F3E (Réseau d'apprentissage sur l'évaluation et le partenariat) et d'autres acteurs, abordant des enjeux cruciaux tels que le foncier rural, les transitions agricoles durables, les liens entre agriculture et construction de la paix, ou encore les défis d'une alimentation mondiale soutenable.

Ces espaces de dialogue ont permis de mettre en lumière le rôle central des organisations paysannes dans l'évolution des systèmes agricoles.

Afdi a aussi participé à divers événements, comme la Semaine mondiale de l'eau, le Sommet mondial du lait et le festival Agroalimentaire.

Enfin, elle s'est associée à la mobilisation conduite par Coordination Sud contre la baisse de l'aide publique au développement.

L'engagement dans l'alliance AgriCord

Afdi contribue à l'alliance AgriCord, composée de 13 agri-agences issues de tous les continents, chacune étant mandatée par une ou plusieurs organisations agricoles de son pays d'origine. La mission d'AgriCord est de promouvoir et de renforcer les organisations et les coopératives d'agriculteurs familiaux dans le monde.

Afdi est membre du conseil d'administration d'AgriCord, co-préside la commission des programmes, et participe à plusieurs groupes de travail thématique, tels que le climat et le genre.

En tant que membre actif d'AgriCord, Afdi met en œuvre des actions auprès des organisations paysannes, supportées par des partenaires techniques et financiers mobilisés par l'alliance (par exemple l'AFD, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Union européenne).



Assemblée Générale d'AgriCord au Brésil en 2024

La participation d'Afdi à AgriCord permet d'inscrire ses missions dans une dynamique mondiale, plus vaste, de façonner des collaborations et de partager des ambitions, des expériences et des pratiques au sein d'un réseau œuvrant pour porter à un niveau global l'importance stratégique d'engagement auprès des organisations paysannes et des agriculteurs familiaux.



L'alliance AgriCord conduit des partenariats avec plus de **500 organisations paysannes dans plus de 30 pays de tous les continents du Sud.**

RÉSULTATS 2024

- 70** interventions dans les OPA
- 11** démarches partenariales à l'international avec les OPA nationales
- 20** participations aux groupes de travail nationaux et conférences sur l'agriculture et la sécurité alimentaire
- 45** participations aux concertations avec les réseaux territoriaux de la société civile
- 7** documents de positionnement produits

Membres d'AgriCord :

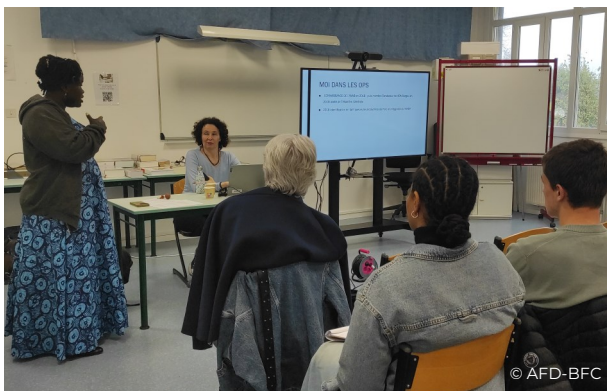


Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

Les interventions en milieu scolaire agricole sont une activité clef d'Afdi en France pour mieux faire connaître aux futurs professionnels les problématiques des agricultures familiales des pays du Sud, leurs interdépendances mondiales et sensibiliser à l'intérêt de la solidarité et de la coopération internationale. Toutes les Afdi régionales s'y consacrent. Les projets pédagogiques approfondis et les témoignages directs de paysans et collaborateurs du Sud restent une priorité et concernent un tiers des interventions.

SUR LE TERRAIN

Accueil de jeunes agriculteurs béninois pour une mission d'ECSI en France



Intervention de Dorcas auprès d'une classe de BTS à Quetigny (Dijon)

Du 2 au 16 novembre 2024, Afdi a accueilli deux jeunes, agriculteur et agricultrice, du Bénin, Duince Ahossouhe et Dorcas Akouété, pour des temps d'échanges avec des apprenants des établissements d'enseignement agricole en France.

Lors d'une quinzaine d'interventions au total en Bourgogne, en Vendée et dans le Sud-Ouest, ils ont témoigné avec entrain de leur métier et engagements dans le monde agricole professionnel de leur pays. Une opportunité de dialogue direct, vivant et positif sur les agricultures du monde pour les jeunes concernés, qui face à ces deux bons orateurs, ont souvent été admiratifs de leur parcours et de leurs convictions.

En coordination avec le festival Alimentterre, Duince et Dorcas ont également participé à des conférences et débats sur les enjeux de la solidarité internationale. Ils ont tout deux beaucoup apprécié leur mission "riche et diversifiée" et ont salué un "accueil chaleureux chez les bénévoles Afdi", ainsi que des échanges constructifs avec les différentes classes rencontrées, aux "jeunes élèves attentionnés et très intéressants".

SUR LE TERRAIN

Projet pédagogique sur la filière lait

En continuité des travaux d'Afdi sur les interdépendances des filières laitières françaises et ouest-africaines, Afdi Normandie a conduit un projet pédagogique innovant en partenariat avec le syndicat Jeunes Agriculteurs (JA) et le Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière (CRIEL) Normandie. Le projet vise à renforcer la compréhension des élèves des enjeux agricoles globaux tout en valorisant l'installation des jeunes en élevage laitier. Cinq classes de lycées agricoles normands, soit 91 élèves sur 4 départements (dans des zones où un renouvellement générationnel important est attendu) étaient concernées. Elles ont bénéficié de deux sessions d'intervention complémentaires par des jeunes éleveurs normands, leur parcours et leur perception de la mondialisation agricole, puis sur la filière laitière burkinabè et les enjeux des exportations de poudres de lait MGV, en associant témoignages, outils interactifs et visioconférence avec un éleveur burkinabè.

RÉSULTATS 2024

90 interventions dans les établissements d'enseignement agricole

2500 jeunes concernés

Participation aux dynamiques pluri acteurs

La mission d'information et de sensibilisation d'Afdi s'inscrit pleinement dans les principes de l'ECSI, dont les méthodes pédagogiques participatives invitent à débattre, lutter contre les préjugés, questionner les relations internationales et promouvoir l'engagement citoyen et solidaire. Aux côtés d'autres organismes praticiens et facilitateurs d'ECSI en France, Afdi s'investit dans divers espaces d'échanges nationaux et régionaux. Ils sont autant d'opportunités de rencontres, de partage d'expérience et d'outils et de montée en compétences.

FOCUS

Participation au groupe national de concertation sur l'ECSI animé par l'AFD

En 2024, Afdi a poursuivi sa participation au groupe de concertation sur l'ECSI animé par l'AFD qui a vocation à rassembler les acteurs d'ECSI en France pour favoriser les échanges et les partenariats. A l'occasion d'une rencontre centrée sur l'enseignement agricole, un projet pédagogique d'Afdi Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec les Maisons Familiales Rurales et le Festival Alimenterre, a été mis en valeur par les trois organismes. Ce groupe d'échanges a aussi pour objectif de produire des ressources en commun, et a mené une étude "Panorama" pour mieux connaître les conceptions et pratiques d'ECSI à l'international notamment en Afrique, afin de favoriser des travaux plus inclusifs.

FOCUS

Collaborations avec la DGER

Le 27 mai 2024, à Châtillon-sur-Seine, Afdi a été conviée aux rencontres nationales du Réseau éducation au développement (RED) de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Ce réseau regroupe tous les enseignants impliqués dans des projets d'ECSI et se réunit chaque année. En effet, l'enseignement agricole, grâce à sa mission de coopération internationale consacrée dans le code rural, est depuis longtemps investi et centre de ressources sur le sujet. Une occasion de représenter Afdi, déjà bien connue des établissements, de partager des pratiques et des perspectives.

Afdi a également participé à la journée nationale des rencontres des animateurs des réseaux géographiques et thématiques de la DGER et des chargés de coopération européenne et internationale en région, le 7 novembre à l'Agrocampus Bordeaux. Gironde.



Cultiver cette ouverture et proximité auprès d'autres acteurs d'ECSI est très important pour Afdi, qui par ailleurs accueille depuis longtemps parmi ses membres des représentants de l'enseignement agricole.



Participation à la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et l'AFD pour la promotion de l'ECSI

ANIMER ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU

Riche de 11 associations régionales, d'un réseau d'agriculteurs engagés, et d'une équipe technique en France et à l'international de près de 80 salariés, Afdi anime un ensemble de dispositifs assurant sa cohérence et sa performance globales. En 2024, Afdi s'est engagée dans une démarche de renouvellement de sa stratégie institutionnelle, et a développé de nouvelles approches et outils pour améliorer de façon continue la qualité de ses interventions.

FOCUS

La CPP: un partenariat avec le MEAE et l'AFD pour le renforcement stratégique d'Afdi

En 2024, Afdi a débuté la mise en œuvre d'une Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP), outil mis en place par l'AFD en 2018, visant à appuyer les Organisations de la Société Civile (OSC) françaises dans la mise en œuvre de stratégies de développement à l'international et à contribuer aux politiques de développement. Intitulée ActOP, cette initiative déclinée sur 4 ans permet de soutenir le développement et le déploiement de la stratégie d'Afdi, en partenariat avec plus de 40 Organisations Paysannes (OP), pour renforcer la sécurité alimentaire et la durabilité des agricultures familiales et développer les partenariats stratégiques et de solidarité Nord/Sud.

Plus précisément, la CPP s'articule autour de trois objectifs : accompagner les OP dans le développement de stratégies d'adaptation pour favoriser la résilience et la durabilité des agricultures familiales par le soutien à la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques et leur insertion dans des filières locales ; mobiliser en France les jeunes, les acteurs de l'agriculture et du développement pour favoriser les solidarités et soutenir les agricultures familiales ; renforcer la structure et le réseau Afdi en amplifiant les capacités de prospective, d'apprentissage, d'expertise ainsi que sa visibilité et son influence.

Dans ce contexte, Afdi renforce son approche géographique, en particulier en Afrique, en proposant des partenariats avec les OP, à tous les niveaux, du local au sous-régional, dans une démarche de complémentarité et de cohérence globale. Ainsi, en plus du Roppa (le réseau d'OP d'Afrique de l'Ouest), de nouveaux partenariats avec les réseaux sous-régionaux d'Afrique centrale et d'Afrique australe (respectivement la Propac et la Sacau) ont débuté en 2024.

Afdi cherche aussi à explorer les opportunités de partenariat dans de nouveaux pays pour consolider des approches multi-pays ou régionales. Une mission exploratoire s'est rendue au Laos en 2024 pour envisager les possibilités de collaboration avec les OP locales et nationales, et favoriser les échanges dans la région du Mékong, dont le Cambodge.

MÉTHODES

Un nouveau dispositif de Programmation-Suivi-Evaluation orienté changements

Afdi développe un nouveau Dispositif de Programmation-Suivi-Evaluation (DPSE) orienté changements : il a pour principal objectif de mesurer des effets et des changements auprès des parties prenantes (les OP partenaires, les OPA françaises...) et propose de mesurer les impacts globaux de son action, en plus de fournir des données sur les activités et les résultats obtenus dans le cadre des partenariats et projets. Des travaux ont été initiés en 2024 pour identifier des indicateurs permettant de mesurer ces effets. Ils sont basés sur les axes stratégiques qui composent la théorie du changement d'Afdi (les services économiques, le genre, les jeunes etc.). C'est un outil qui s'inscrit dans les travaux sur la qualité des interventions, des processus et des méthodes d'Afdi.

Des échanges sur les évolutions prévues dans le DPSE ont eu lieu lors d'un séminaire de rentrée en janvier, puis lors du Séminaire des permanents en octobre et lors d'une Journée réunissant coordinateurs du Sud et Chargés de mission pays Nord en octobre également. Le nouveau DPSE sera déployé dans l'ensemble du réseau Afdi à partir de 2025.

Mesurer avec les OP les multiples effets de l'agroécologie

Au Burkina Faso, les OP s'investissent dans la promotion des pratiques agroécologiques pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques qu'accroissent le changement climatique. Toutefois, elles manquent encore d'éléments et d'indicateurs vérifiables pour convaincre les producteurs, les autorités, les partenaires techniques et financiers, de s'engager pleinement dans le développement de ces pratiques et opérer un changement d'échelle. Un dispositif multicritères de mesure des effets et impacts des pratiques agroécologiques a donc été mis en place par la Confédération paysanne du Faso (CPF) en partenariat avec Afdi et le Cirad. Des membres de la CPF sur les filières oignon et soja ont porté le dispositif.

La méthode permet d'identifier, de manière participative avec les producteurs concernés et l'appui des chercheurs, les indicateurs pertinents dans quatre domaines : agronomique, environnemental, économique et social. Les données sont suivies et relevées sur le terrain par les techniciens des OP à l'aide d'une application de collecte. Les indicateurs analysés seront valorisés dans les actions de plaidoyer.



Atelier participatif pour le choix des indicateurs sur la filière oignon

Un outil conçu pour mettre en œuvre la stratégie genre

Dans sa stratégie genre adoptée en 2022, Afdi s'est fixé des objectifs quantifiés pour faire progresser les partenariats dans la prise en compte du genre : « **négatif** », « **insensible** », « **ciblé** », « **sensible** », « **transformatif** ».

A cette fin, un outil a été conçu pour mesurer la prise en compte du genre dans les partenariats Afdi. Il s'agit de mettre en place un suivi et une vigilance sur les effets des interventions d'Afdi sur les inégalités de genre, et de proposer des pistes de travail collectives et pour chaque partenariat. L'outil se présente sous la forme d'une grille à renseigner pour chaque partenariat, regroupant des questions et informations sur l'OP, un questionnaire pour les femmes en responsabilité dans le CA, un questionnaire de perception pour les femmes membres et des éléments sur le partenariat, tirés des accords annuels, des groupes de suivi des partenariats, et des missions. Il permet d'apprécier la prise en compte du genre selon plusieurs axes : l'institutionnalisation du genre dans le fonctionnement de l'OP, la communication, le pilotage du partenariat, les activités du partenariat, et la perception des membres.

La phase de conception a été finalisée par un test à Madagascar et une présentation de l'outil aux équipes Afdi, pour une utilisation prévue en 2025, avec la mise en place du nouveau dispositif de programmation et suivi-évaluation.

NOUVEAUTÉ

Afdi se dote d'une nouvelle théorie du changement

La théorie du changement, partie intégrante du processus d'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), est une méthode qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censés conduire à un changement précis sur le plan du développement. Ainsi, accompagnée dans la mise en œuvre de cette méthode par le cabinet Improve, Afdi a identifié son cheminement stratégique au travers de huit domaines stratégiques interdépendants devant mener aux changements souhaités et contribuer aux missions de l'association.

Afdi recherche ainsi des impacts transformateurs pour les agricultures familiales, afin que celles-ci soient vectrices de durabilité économique et environnementale des systèmes alimentaires territoriaux, en facilitant la stabilisation et la résilience des territoires, le développement économique, la transition agroécologique et la cohésion sociale. En travaillant exclusivement avec des organisations créées et gérées par des paysans, et en mobilisant les acteurs français de l'agriculture et du développement international, Afdi favorise des stratégies d'alliance et de partenariat qui contribuent à l'influence positive en faveur de politiques inclusives et durables.

NOUVEAUTÉ

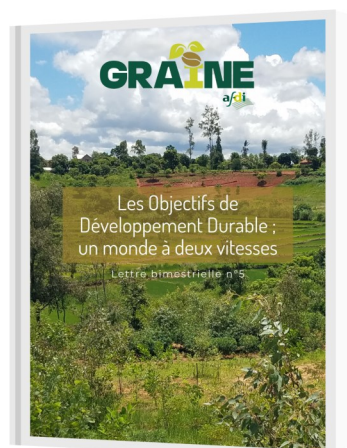
Graine, nouvelle lettre d'information bimestrielle

Graine, lancée en octobre 2024, traite des grands enjeux de l'agriculture et du développement international, en mettant en évidence des thématiques d'actualité.

Conçue pour inscrire les réflexions et travaux collectifs dans un cadre global, elle favorise le partage de connaissances et la mobilisation autour de questions stratégiques.

Trois numéros ont été publiés : un premier consacré aux enjeux et perspectives de la souveraineté et sécurité alimentaire, un second sur le droit d'accès à l'eau, entre équité et équilibre économique, et un troisième analysant les défis liés à l'accord Union européenne- Mercosur.

Graine constitue un outil intéressant pour nourrir le débat et renforcer l'engagement du réseau.



COMMUNICATION EN CHIFFRES

15 000 abonnés aux réseaux sociaux pour l'ensemble du réseau Afdi

100 publications annuelles sur les réseaux sociaux d'Afdi nationale

126 000 vues annuelles sur les réseaux sociaux d'Afdi nationale



Une démarche qualité d'amélioration continue

Le modèle EFQM (European Foundation for Quality Management) est un cadre de gestion qui aide les organisations à gérer le changement et à améliorer leurs performances, reconnu par des milliers d'organisations dans le monde depuis plus de 30 ans.

La démarche Qualité d'Afdi est pilotée par un groupe de travail national, mobilisant les Afdi régionales. Afdi a été certifiée EFQM « Engagée vers l'Excellence » en 2018, puis « Reconnue pour l'Excellence 4 étoiles » en 2023. Le groupe Qualité d'Afdi anime les travaux au travers de thématiques, appelées les « approches clés », qui se réfèrent à la stratégie globale d'Afdi et au pilotage de l'organisation, à tous les niveaux. Afdi s'est donné pour ambition à moyen terme d'au moins maintenir le niveau de certification « **Reconnue pour l'Excellence 4 étoiles** ».



TEMPS FORTS

Des dispositifs d'échanges renforcés au sein du réseau

Les présidents et trésoriers du réseau Afdi, ainsi que les animateurs régionaux, se sont retrouvés au mois de septembre pour échanger sur les enjeux financiers du réseau et en particulier la mobilisation des partenaires financiers à différents niveaux, et les évolutions des normes comptables dans le secteur associatif.

En 2024, Afdi s'est dotée d'une nouvelle feuille de route d'accompagnement des animateurs régionaux. Elle a pour objectifs de favoriser l'intégration des nouveaux salariés, de proposer des temps d'échanges et de formation, et de renforcer les capacités collectives sur des sujets d'intérêt pour le réseau.

En octobre, les salariés du réseau Afdi (équipe nationale, animateurs des régions, membres des cellules pays) se sont retrouvés à Saint-Malo pour un séminaire technique d'échange et de réflexion.

INSTANCES

Une équipe dirigeante renouvelée et renforcée

En juin 2024, l'Assemblée Générale d'Afdi a élu un nouveau Conseil d'Administration pour 3 ans, composé des représentants des OPA fondatrices et membres, et des délégués des Afdi régionales. Le Conseil d'Administration a consécutivement élu un nouveau bureau :

Sophie Fonquernie (Afdi Bourgogne-Franche-Comté), agricultrice dans le Doubs dans une ferme laitière, a été réélue Présidente.

Manon Pisani (Jeunes Agriculteurs), agricultrice en élevage porcin, chevaux de trait et maïs dans les Pyrénées Atlantiques, a intégré le bureau comme 1ère Vice-Présidente.

Arnold Puech D'Alissac (FNSEA), agriculteur en polyculture-élevage en Seine-Maritime, a été élu 2ème Vice-Président.

Alain Herbinet (Afdi Grand Est), agriculteur dans l'Aube, renouvelle son mandat comme Secrétaire général.

Tony Cornelissen (Chambres d'Agriculture France) a été réélu au poste de Trésorier.

Arnaud Degoulet (CNMCCA / La Coopération agricole), agriculteur dans la Sarthe, rejoint le bureau.

Marietta Merieau Barteau (Afdi Pays de La Loire), agricultrice en Vendée, renouvelle son engagement en tant que membre du bureau.

Le bureau a aussi accueilli trois membres invités : Dominique Haegelen, agriculteur dans le Haut-Rhin et Président d'Afdi Grand-Est ; Jean-Marc Lemaire, éleveur dans le Loiret et Président d'Afdi Centre Val de Loire ; et Augustin David, viticulteur dans la Nièvre et président d'Agropol.

« ***Les campagnes de plaidoyer montrent l'importance de sensibiliser les consommateurs et les décideurs aux défis des producteurs familiaux et des femmes, et d'inciter au développement de structures de soutien.*** »

Hindatou AMADOU, Responsable plaidoyer et genre de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Burkina Faso)



© Afaj



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Allard

Afdi Hauts-de-France

Catherine Faivre-Pierret

FNSEA

Michel Amblard *(suppléant)*

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Sophie Fonquernie

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Présidente

Vincent Andrieu

Afdi Normandie

Yves François

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Nicolas Assemat

Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA) / Groupama

Serges Grillères

Afdi Occitanie

Stéphane Arousseau *(s)*

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Dominique Haegelen

Afdi Grand Est

Membre du bureau

Jean-Pierre Bourban *(s)*

Afdi Normandie

Alain Herbinet

Afdi Grand Est

Secrétaire général

Maxime Buizard Blondeau *(s)*

Jeunes Agriculteurs (JA)

Benoit Hureau

CN CER France

René Collin

Afdi Bretagne

Jean-Marc Lemaire

Afdi Centre-Val de Loire

Membre du bureau

Tony Cornelissen

Chambres d'agriculture France

Trésorier

Jean Loïc Landrein *(s)*

Afdi Pays de la Loire

Gérard Gallot

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Marietta Merieau-Barreau

Afdi Pays de la Loire

Membre du bureau

Augustin David

Agropol

Membre du bureau

Manon Pisani

JA

1er Vice-Présidente

Odile Dejean

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

Arnold Puech d'Alissac

FNSEA

2e Vice-Président

Arnaud Degoulet

CNMCCA / La Coopération agricole

Membre du bureau

Michel Renevier *(s)*

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Pol Devillers

Jeunes Agriculteurs (JA)

Agnès Kerbrat

Afdi Bretagne

Robert Dieudonné *(s)*

CNMCCA / MSA

Patrice Vellard *(s)*

Afdi Centre-Val de Loire

Claude Duverneix

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Raymond Vial

Chambres d'agriculture France

(s) = suppléant

Équipe technique à Paris

Mercedes Bah

Chargée de communication

Passation à :

Nadia Baghli

Chargée de communication

Sophie Bastien

Responsable pôle administratif et financier

Samuel Diéval

Directeur

Rochi Dramé

Assistante de direction

Franck Philippe

Responsable projet Sepop

Anne Souharse

Responsable pôle partenariats

Ulrike Bongartz

Chargée de mission

Flore Ferraro

Chargée de mission

Justine Texier

Chargée de mission

Moumouni Komi

Comptable

Maria-Elena Ramirez

Chargée de plaidoyer

Céline Weymann

Responsable pôle qualité

Carole Breton

Comptable gestionnaire RH

Agathe Henry

Chargée de mission

Eléonora Fino

Chargée de projet PEA



Équipe technique des Afdi régionales

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Henri Vebamba

Animateur

Afdi Centre-Val de Loire

Alaïs Moles

Animatrice

Afdi Normandie

Delphine Guillard

Secrétaire comptable

Afdi Occitanie

Ulrick Bongartz

Animatrice

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Aimeric Ferlay

Animateur

Afdi Grand Est

Virginie Boerg

Assistante de gestion

Léa Castellier

Animatrice

Passation à :

Louis Jude

Animateur

Afdi Pays de la Loire

Bertrand Metayer

Animateur

Grâce Joffre

Animatrice

Marc François

Animateur

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Anne-Laure Boulaud

Animatrice

Caroline Overgoor-Ba

Animatrice

Afdi Bretagne

Flavien Piticco

Animateur

Thibaut Geffroy

Animateur

Passation à :

Margot Thomas

Animatrice

Alexandra Moles

Animatrice

Afdi Hauts-de-France

Emilie Dubois

Animatrice

Passation à :

Gwendoline Dussart

Animatrice

Yvan Oustalet

Animateur

Josias Yameogo

Animateur

Marion Ozenfant

Animatrice

Équipe technique à l'international



Bénin-Togo

Géraud Djossou
Chargé de mission

Olivia Valérie Demondji
Responsable administratif
et financier

Albert Dossou-Togbe
Chargé de mission

Kamilou Seibou Ouake
Responsable Afdi Bénin
Togo

Burkina Faso

Eric Massim Ouali
Chargé de mission projet
Sepop

Issoufou Porgo
Responsable Afdi Burkina
Faso

Cameroun

Evy Crismabe
Chargée de mission

Côte d'Ivoire

Loïk Behiri
Responsable Afdi Côte
d'Ivoire

Allangba Leon Amani
Chargé de mission

Madagascar

Equipe permanente

Abel Andriatsimienina
Chargé de mission /
Fianarantsoa

Anten'Aina Rakoatovao
Chargée de mission /
Antananarivo

Fanja Ralamboranto
Coordonnatrice /
Antananarivo

Lalao Hajarisoa Ranorovao
Chargée de mission /
Fianarantsoa

Nathalie Ratovomananjara
Responsable administratif et
financier / Antananarivo

Tesla Ratsirinony
Chargé de mission /
Antsiranana

Sylviana Razafindrabe
Secrétaire comptable

Annita Razanadrakoto
Chargée de mission /
Antananarivo

Responsables équipes projet

Fenomanana Rahelisao
Cheffe de projet Sanbonaï

Victor Randriamalala
Coordinateur régional projet
Boeny

Miahary Ramiandrisoa
Coordinateur régional projet
Fiaro

Mali

Gabriel Coulibaly
Coordonnateur

Guy Coulibaly
Responsable administratif
et financier

Mamadou Grégoire Fomba
Chargé de mission

Tchad

Djarangar Djamadjiebeye
Coordonnateur Afdi Doba

Jonas Makalpetna
Responsable administratif
et financier

BILAN

Le total du bilan est de **9 112 928** € au 31 décembre 2024.

Le résultat comptable de **147 655** € permet de consolider les fonds propres d'Afdi. Ils s'élèvent à **2 399 008** €.

Évolution du bilan

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Total actif immobilisé	63 380	119 470
Stocks de marchandises	11 103	11 571
Créances	3 339 677	5 291 534
Comptes de régularisation	60 477	78 508
Comptes financiers	5 638 290	3 409 783
TOTAL ACTIF	9 112 928	8 910 865

(En euros)

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Total fonds associatifs	2 399 008	2 322 916
Fonds dédiés et provisions	1 769 773	1 327 507
Dettes	640 064	823 691
Comptes de régularisation	4 304 081	4 435 975
Comptes financiers	3	776
TOTAL PASSIF	9 112 928	8 910 865

(En euros)

COMPTE DE RÉSULTAT

Évolution des charges

En 2024, le montant des charges s'est élevé à **7 778 863 €**.

CHARGES	2024	2023
Charges exploitation	7 113 123	7 251 051
Achats	230 662	238 468
Services extérieurs	262 198	279 955
Autres services extérieurs	1 231 916	1 582 375
Impôts et taxes	52 183	46 573
Charges de personnel	1 871 183	1 906 307
Autres charges de gestion courante	2 028 904	1 900 543
<i>Dont reversements de subventions pour actions</i>	<i>1 918 058</i>	<i>1 856 043</i>
Dotation aux amortissements et provisions	102 414	366 025
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 333 663	930 806
Charges financières	41 835	32 561
Charges exceptionnelles	34 008	32 940
Contributions en nature	589 896	700 141
TOTAL charges	7 778 863	8 016 693
EXCEDENT (= TOTAL PRODUITS - CHARGES)	147 655	150 550
TOTAL	7 926 517	8 167 243

(En euros)

Évolution des produits

En 2024, le montant des produits s'est élevé à **7 926 517 €**.

PRODUITS	2024 (€)	2023 (€)
Produits d'exploitation	7 204 638	7 270 197
Ressources privées	2 783 046	3 025 318
Contributions financières	1 877 490	2 044 442
Cotisations	449 335	504 176
Autres ressources privées	456 221	476 700
Ressources publiques	3 300 063	3 814 270
<i>Dont AFD</i>	<i>1 916 566</i>	<i>2 282 722</i>
Produits divers de gestion courante	256 484	180 180
Reprise sur provisions	7 082	133 481
Reprise sur ressources affectées	857 963	116 948
Produits financiers	29 049	62 766
Produits exceptionnels	102 934	134 139
Contributions en nature	589 896	700 141
TOTAL produits	7 926 517	8 167 243
DEFICIT (= TOTAL CHARGES - PRODUITS)	7 926 517	8 167 243
TOTAL	7 926 517	8 167 243

(En euros)



REMERCIEMENTS

Les actions menées par Afdi sont réalisées avec le concours de nombreux partenaires techniques et financiers que nous tenons à remercier :

Les Organisations professionnelles agricoles membres d'Afdi :

Chambres d'Agriculture France, la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), Jeunes Agriculteurs (JA), la Fédération Nationale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCuma), la Fédération Nationale des Safer (FNSafer), CER France, l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO) et Agropol.

Et les autres organisations professionnelles agricoles partenaires : Cristal Union et Sodiaal.

Les institutions publiques : l'Agence Française de Développement (AFD), le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'Union européenne, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Coopération allemande (GIZ), l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'alliance AgriCord et ses agri-agences membres.

Les associations et fondations partenaires : la Fondation Avril, la Fondation de France, la Fondation FARM, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), SEMAE (Interprofession semences et plants).

L'ensemble des membres et salariés du réseau Afdi.

AFDI EST MEMBRE DE

AGRICORD



INTER-RÉSEAUX
Développement Rural



Evaluer • Echanger • Eclairer



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

www.afdi-opa.org

CONTACTEZ NOUS

afdi@afdi-opa.org

+33 (0)1 45 62 25 54



11, rue de la Baume
75008 Paris - France

Afdi est membre d'AgriCord



info@agricord.org
www.agricord.org



En partenariat
avec



Ce document bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement. Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement.